

26 avr 2019 -16:27

Conseil des ministres du 26 avril 2019

Le Conseil des ministres s'est réuni le vendredi 26 avril 2019 au 16 rue de la Loi, sous la présidence du Premier ministre Charles Michel.

Le Conseil des ministres a pris les décisions suivantes :

SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale
Communication externe
Rue de la Loi 16
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 501 02 11
<https://chancellerie.belgium.be>

Christophe Springael
Service Rédaction (FR)
+32 2 287 41 92
+32 477 59 14 37
christophe.springael@premier.fed.be

Thomas Ferri
Service Rédaction (NL)
+32 2 287 41 42
+32 471 67 07 73
thomas.ferri@premier.fed.be

26 avr 2019 -16:27

Appartient à Conseil des ministres du 26 avril 2019

Allocation d'aggravation et allocation de décès pour le personnel des services de police

Sur proposition du ministre de la Sécurité et de l'Intérieur Pieter De Crem, le Conseil des ministres a approuvé un projet d'arrêté royal relatif à l'allocation d'aggravation et l'allocation de décès en faveur des membres du personnel des services de police.

En ce qui concerne les accidents du travail et les maladies professionnelles, les membres du personnel des services de police sont soumis à la réglementation des membres du personnel du secteur public. Les victimes d'un accident du travail ou leurs ayants droit ont droit à une allocation d'aggravation de l'incapacité permanente de travail après le délai de révision ou à une allocation de décès après le délai de révision. Les allocations sont octroyées à certaines conditions. Ce projet exécute les dispositions légales relatives à ces allocations. Il est également nécessaire pour pouvoir procéder à l'octroi effectif d'une allocation d'aggravation ou d'une allocation de décès.

Le projet est transmis pour avis au Conseil d'Etat.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Pieter De Crem, ministre de la Sécurité et de l'Intérieur,
chargé du Commerce extérieur
Rue de la Loi 2
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 504 85 13

Erik Eenaerts
Porte-parole
+32 477 54 75 03
erik.eenaerts@ibz.fgov.be

26 avr 2019 -16:27

Appartient à Conseil des ministres du 26 avril 2019

Renouvellement de la désignation du gestionnaire du réseau d'électricité

Sur proposition de la ministre de l'Energie Marie Christine Marghem, le Conseil des ministres a approuvé un projet d'arrêté ministériel renouvelant la désignation du gestionnaire du réseau d'électricité.

La désignation de la SA Elia System Operator est renouvelée pour une nouvelle période de vingt ans dès le 17 septembre 2022.

Projet d'arrêté ministériel portant le renouvellement de la désignation du gestionnaire du réseau conformément à l'article 10 de la loi du 29 avril 1999 relative à l'organisation du marché de l'électricité

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Marie Christine Marghem, ministre de l'Energie, de
l'Environnement et du Développement durable
Avenue de la Toison d'Or 87
1060 Bruxelles
Belgique
+32 2 790 57 11
<https://marghem.belgium.be>

Bernard Van Hecke
Porte-parole
+32 475 44 34 26
bernard.vanhecke@marghem.fed.be

26 avr 2019 -16:27

Appartient à [Conseil des ministres du 26 avril 2019](#)

Etude préliminaire pour l'organisation de la 26e conférence des Nations unies sur les changements climatiques

Sur proposition du ministre de l'Economie Kris Peeters et de la ministre de l'Environnement Marie Christine Marghem, le Conseil des ministres a marqué son accord sur l'exécution d'une étude préliminaire pour l'organisation de la 26e conférence des parties à la convention cadre des Nations unies sur les changements climatiques.

La convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques a été adoptée en 1992 lors du Sommet de Rio. Chaque année, les parties de la convention se réunissent lors de la Conférence des parties (COP). La candidature de la Belgique à l'organisation de la COP26 en 2020 a été proposée au Comité de concertation le 27 mars 2019, à l'initiative du gouvernement wallon.

Le gouvernement fédéral a proposé d'effectuer une étude préliminaire, qui comprend les volets suivants :

- le coût de l'organisation
- les aspects organisationnels et la faisabilité
- les effets de retour sur l'économie

Une task force officielle est créée pour superviser la préparation et la mise en oeuvre de cette étude préliminaire. Elle a pour mission de :

- identifier tous les éléments utiles dont disposent les administrations elles-mêmes
- indiquer si elle considère qu'une étude externe est nécessaire
- établir un éventuel cahier des charges pour un marché public
- superviser la mise en oeuvre de cette étude

La task force devra remettre au gouvernement les résultats de ses travaux endéans le mois.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Marie Christine Marghem, ministre de l'Energie, de
l'Environnement et du Développement durable
Avenue de la Toison d'Or 87
1060 Bruxelles
Belgique
+32 2 790 57 11
<https://marghem.belgium.be>

Bernard Van Hecke
Porte-parole
+32 475 44 34 26
bernard.vanhecke@marghem.fed.be

Service de presse de Kris Peeters, Vice-Premier ministre et
ministre de l'Emploi, de l'Economie et des Consommateurs,
chargé du Commerce extérieur, de la Lutte contre la
pauvreté, de l'Egalité des chances et des Personnes
handicapées
Rue Ducale 61
1000 Bruxelles
Belgique

26 avr 2019 -16:27

Appartient à [Conseil des ministres du 26 avril 2019](#)

Intervention de Finexpo dans deux demandes de crédit à l'exportation

Sur proposition du ministre chargé du Commerce extérieur Kris Peeters, le Conseil des ministres a approuvé deux demandes de crédit à l'exportation.

Il s'agit de :

- un don pour première exportation d'un produit innovant par une PME dans le cadre d'un projet de livraison d'éoliennes avec batterie de stockage aux Philippines
- un don pour première exportation d'un produit innovant par une PME dans le cadre d'un projet de livraison d'unités de désinfection d'eau au Sénégal

Finexpo étudie les dossiers introduits par les entreprises et/ou les banques qui sollicitent un soutien public sur un crédit à l'exportation. L'intervention de Finexpo concerne les entreprises qui exportent des biens d'équipement et des services connexes. Elle porte sur les conditions du financement du crédit qui accompagne la fourniture des équipements et des services : elle permet soit de réduire soit de stabiliser le coût du financement mis à disposition par les banques. Les possibilités d'intervention de Finexpo dépendent du pays d'exportation.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de Kris Peeters, Vice-Premier ministre et ministre de l'Emploi, de l'Economie et des Consommateurs, chargé du Commerce extérieur, de la Lutte contre la pauvreté, de l'Egalité des chances et des Personnes handicapées
Rue Ducale 61
1000 Bruxelles
Belgique

26 avr 2019 -16:27

Appartient à Conseil des ministres du 26 avril 2019

Appui à la Défense luxembourgeoise dans le cadre de Explosive Ordnance Disposal

Sur proposition du ministre de la Défense Didier Reynders, le Conseil des ministres a marqué son accord sur l'exécution de l'appui Explosive Ordnance Disposal (EOD) au profit de la Défense luxembourgeoise.

La Défense belge a repris temporairement les interventions *Conventional Munition Disposal* (CMD) sur le territoire national luxembourgeois. CMD est une reponsabilité de la Défense luxembourgeoise qui consiste en l'enlèvement et la destruction de munitions qui ont leur origine dans la première ou deuxième guerre mondiale. La Défense Luxembourgeoise a demandé récemment une demande d'appui supplémentaire pour combler cette lacune opérationnelle sur le plan CMD. La Défense belge assurera cet appui par la mise à disposition d'une équipe SEDEE entre le 1er mai et le 31 décembre 2019.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Didier Reynders, Vice-Premier ministre et ministre des Affaires étrangères et européennes, et de la Défense, chargé de Beliris et des Institutions culturelles fédérales

Egmont 1

Rue des Petits Carmes15

1000 Bruxelles

Belgique

+32 2 501 85 91

<https://diplomatie.belgium.be>

26 avr 2019 -16:27

Appartient à Conseil des ministres du 26 avril 2019

Renouvellement du mandat de l'administrateur général de l'Agence fédérale des médicaments et des produits de santé

Sur proposition de la ministre de la Santé publique Maggie De Block, le Conseil des ministres a approuvé un projet d'arrêté royal qui renouvelle le mandat de l'administrateur général de l'Agence fédérale des médicaments et des produits de santé (AFMPS).

Le mandat du titulaire de la fonction de management d'administrateur général de l'AFMPS, Xavier De Cuyper, est renouvelé à partir du 1er mai 2019 pour une période de six ans.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Maggie De Block, ministre des Affaires sociales et de la Santé publique, et de l'Asile et la Migration
Tour des Finances
Boulevard du Jardin botanique 50 bte 175
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 528 69 00
<https://www.deblock.belgium.be>

Audrey Dorigo
Porte-parole (FR)
+32 475 77 84 03
audrey.dorigo@minsoc.fed.be

Jelle Boone
Porte-parole (NL)
+ 32 499 14 26 99
jelle.boone@minsoc.fed.be

26 avr 2019 -16:27

Appartient à Conseil des ministres du 26 avril 2019

Modification des statuts d'APETRA

Sur proposition de la ministre de l'Energie Marie Christine Marghem, le Conseil des ministres a approuvé un projet d'arrêté royal qui vise à modifier les statuts d'APETRA.

APETRA est l'organe responsable de la détention et de la gestion des stocks obligatoires de produits pétroliers à utiliser en cas de crise pétrolière. Le projet prévoit d'adapter la fréquence à laquelle l'assemblée générale d'APETRA doit être organisée. Par ailleurs, il prévoit également la prise en compte de la dissolution de l'asbl Union pétrolière belge (UPB) et la reprise de ses activités par l'asbl Fédération belge des négociants en combustibles et carburants (BRAFCO).

Le projet est transmis pour avis au Conseil d'Etat.

Projet d'arrêté royal modifiant l'annexe de l'arrêté royal du 15 juin 2006 visant à l'approbation des statuts d'APETRA

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Marie Christine Marghem, ministre de l'Energie, de
l'Environnement et du Développement durable
Avenue de la Toison d'Or 87
1060 Bruxelles
Belgique
+32 2 790 57 11
<https://marghem.belgium.be>

Bernard Van Hecke
Porte-parole
+32 475 44 34 26
bernard.vanhecke@marghem.fed.be

26 avr 2019 -16:27

Appartient à Conseil des ministres du 26 avril 2019

Mise à disposition des fonctionnaires des administrations fiscales pour la police fédérale dans le cadre de la lutte contre la criminalité économique et financière

Sur proposition du ministre des Finances Alexander De Croo, le Conseil des ministres a approuvé un projet d'arrêté royal modifiant l'arrêté royal du 23 janvier 2007 déterminant les modalités de la mise à disposition de la police fédérale, des fonctionnaires des administrations fiscales aux fins de l'assister dans la lutte contre la criminalité économique et financière.

Le projet vise à adapter l'arrêté royal du 23 janvier 2007 aux changements intervenus au sein du SPF Finances, à savoir l'introduction des nouvelles carrières et la nouvelle structure du département. En outre, à la demande du ministre de l'Intérieur, une disposition a été prise prévoyant l'octroi d'une carte de légitimation aux agents mis à disposition.

Le projet est soumis à la négociation syndicale et sera ensuite transmis pour avis au Conseil d'Etat.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Alexander De Croo, Vice-Premier ministre et ministre des Finances, chargé de la Lutte contre la fraude fiscale, et ministre de la Coopération au développement
Tour des Finances
Boulevard du Jardin botanique 50 bte 61
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 792 99 00
<https://www.decroo.belgium.be>

Tom Meulenbergs
Porte-parole
+32 473 73 33 12
tom.meulenbergs@decroo.fed.be

26 avr 2019 -16:27

Appartient à Conseil des ministres du 26 avril 2019

Monitoring fédéral du risque de dépassement des crédits de personnel

Sur proposition de la ministre du Budget et de la Fonction publique Sophie Wilmès, le Conseil des ministres a pris acte des rapports de monitoring du risque de dépassement des crédits de personnel, sur base de décembre 2018.

Il s'agit des résultats :

- du rapport de réalisation des crédits de personnel 2018
- du rapport de monitoring du risque du dépassement des crédits de personnel - Projection 2019 et 2020

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de Sophie Wilmès, ministre du Budget et de la Fonction publique, chargée de la Loterie nationale et de la Politique scientifique
Avenue des Arts 7
1210 Bruxelles
Belgique
<http://www.wilmes.belgium.be>

26 avr 2019 -16:27

Appartient à Conseil des ministres du 26 avril 2019

Marché public pour l'achat et l'entretien de véhicules 'transport de troupes' pour la police

Sur proposition du ministre de la sécurité et de l'Intérieur Pieter De Crem, le Conseil des ministres a marqué son accord sur le lancement d'un marché public concernant l'acquisition et l'entretien de véhicules 'transport de troupes' pour la police.

Il s'agit d'un accord-cadre pluriannuel de fournitures pour l'acquisition et l'entretien de véhicules 'transport de troupes' en centrale d'achat. Ces véhicules sont destinés aux corps d'intervention de la police fédérale, à la Direction de la Sécurité publique de la police fédérale ainsi qu'aux zones de police. Le marché est lancé selon une procédure concurrentielle avec négociation.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Pieter De Crem, ministre de la Sécurité et de l'Intérieur,
chargé du Commerce extérieur
Rue de la Loi 2
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 504 85 13

Erik Eenaerts
Porte-parole
+32 477 54 75 03
erik.eenaerts@ibz.fgov.be

26 avr 2019 -16:27

Appartient à Conseil des ministres du 26 avril 2019

Marché public pour la Défense relatif au nettoyage domestique de bâtiments militaires

Sur proposition du ministre de la Défense Didier Reynders, le Conseil des ministres a marqué son accord sur l'attribution d'un marché public relatif au nettoyage domestique de bâtiments militaires.

Il s'agit d'un marché de service pluriannuel (2019-2023) pour le nettoyage domestique des bâtiments militaires dans les quartiers des plateaux de Bruges, Beauvechain, Bourg-Leopold et Florennes. Le marché est passé via une procédure ouverte.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Didier Reynders, Vice-Premier ministre et ministre des
Affaires étrangères et européennes, et de la Défense, chargé
de Beliris et des Institutions culturelles fédérales
Egmont 1
Rue des Petits Carmes15
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 501 85 91
<https://diplomatie.belgium.be>

26 avr 2019 -16:27

Appartient à Conseil des ministres du 26 avril 2019

Marché public pour le SPF Affaires étrangères concernant la production de passeports

Sur proposition du ministre des Affaires étrangères Didier Reynders, le Conseil des ministres a marqué son accord sur le lancement d'un marché public concernant la production de passeports.

Il s'agit plus précisément d'un marché public pour :

- la production, le stockage, la personnalisation et la livraison de passeports électroniques destinés aux administrations communales en Belgique et aux postes consulaires belges à l'étranger
- la production de passeports provisoires destinés au SPF Affaires étrangères
- la livraison, l'installation et la maintenance d'une PKI-ICAO et d'un N-PKD

Le marché est passé selon une procédure concurrentielle avec négociation.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Didier Reynders, Vice-Premier ministre et ministre des Affaires étrangères et européennes, et de la Défense, chargé de Beliris et des Institutions culturelles fédérales

Egmont 1

Rue des Petits Carmes15

1000 Bruxelles

Belgique

+32 2 501 85 91

<https://diplomatie.belgium.be>

26 avr 2019 -16:27

Appartient à Conseil des ministres du 26 avril 2019

Appui de la Défense à la police intégrée en vue d'assurer des missions de surveillance

Sur proposition du ministre de la Sécurité et de l'Intérieur Pieter De Crem et du ministre de la Défense Didier Reynders, le Conseil des ministres a approuvé le maintien du déploiement de militaires sur le terrain, dans le cadre du protocole d'accord relatif à l'appui de la Défense au service de police intégré en vue d'assurer des missions de surveillance.

L'Organe de coordination pour l'analyse de la menace (OCAM) a effectué une nouvelle analyse de la menace le 22 avril 2019. Le niveau de menace est maintenu au niveau 2. Un certain nombre de cibles potentielles sont en outre maintenues au niveau 3.

L'appui de la Défense est maintenu à un maximum de 550 militaires pour une période d'un mois, du 3 mai au 2 juin 2019. Ce nombre tient par ailleurs compte d'une capacité de réserve susceptible d'être déployée immédiatement.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Pieter De Crem, ministre de la Sécurité et de l'Intérieur,
chargé du Commerce extérieur
Rue de la Loi 2
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 504 85 13

Erik Eenaerts
Porte-parole
+32 477 54 75 03
erik.eenaerts@ibz.fgov.be

Didier Reynders, Vice-Premier ministre et ministre des
Affaires étrangères et européennes, et de la Défense, chargé
de Beliris et des Institutions culturelles fédérales
Egmont 1
Rue des Petits Carmes15
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 501 85 91
<https://diplomatie.belgium.be>

26 avr 2019 -16:27

Appartient à Conseil des ministres du 26 avril 2019

Recrutement de stagiaires judiciaires pour 2019-2020

Sur proposition du ministre de la Justice Koen Geens, le Conseil des ministres a marqué son accord sur le recrutement de 48 nouveaux stagiaires judiciaires pour 2019-2020. Il s'agit de 24 places néerlandophones et de 24 places francophones.

Le nombre de places tient compte des restrictions budgétaires actuelles, des projections du nombre des nominations de base et du fait qu'une nomination ne peut intervenir qu'après une proposition motivée de la commission de nomination et de désignation compétente du Conseil supérieur de la Justice.

La proposition de 48 stagiaires judiciaires vise à répondre au besoin sur le terrain.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Koen Geens, Vice-Premier ministre et ministre de la Justice,
chargé de la Régie des bâtiments, et ministre des Affaires
européennes
Boulevard de Waterloo 115
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 542 80 11

Sieghild Lacoere
Porte-parole
+32 475 50 55 50
sieghild.lacoere@just.fgov.be

26 avr 2019 -16:27

Appartient à Conseil des ministres du 26 avril 2019

Marché public pour un conseiller juridique chargé d'assister l'État pour tout soutien financier accordé à Dexia

Sur proposition du ministre des Finances Alexander De Croo, le Conseil des ministres a marqué son accord de principe sur le lancement d'un marché public en vue de la désignation d'un conseiller juridique chargé d'assister l'État pour tout soutien financier accordé par ce dernier à Dexia dans le cadre de la crise financière.

L'actuel marché public portant sur la désignation d'un conseiller juridique chargé d'assister l'Etat pour tout soutien financier accordé à Dexia se terminera le 9 juillet 2019. Il convient par conséquent de lancer dès à présent une nouvelle procédure de marché qui couvrira les services de conseils juridiques à réaliser dans ce cadre à partir du 10 juillet 2019 et pour une durée de quatre ans. La procédure choisie est celle de la procédure négociée sans publicité. Outre le fait que le conseiller actuel a su justifier de son expérience, de sa compétence et de sa capacité à exécuter rapidement sa mission de conseil, il détient tout le know-how et la connaissance historique du dossier qui lui permettra de mener à bien cette mission.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Alexander De Croo, Vice-Premier ministre et ministre des Finances, chargé de la Lutte contre la fraude fiscale, et ministre de la Coopération au développement
Tour des Finances
Boulevard du Jardin botanique 50 bte 61
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 792 99 00
<https://www.decroo.belgium.be>

Tom Meulenbergs
Porte-parole
+32 473 73 33 12
tom.meulenbergs@decroo.fed.be

26 avr 2019 -16:27

Appartient à [Conseil des ministres du 26 avril 2019](#)

Application de la circulaire relative à la prudence budgétaire pendant la période des affaires courantes

Le Conseil des ministres a marqué son accord sur une série de dossiers dans le cadre de l'application de la circulaire du 21 décembre 2018 relative à la prudence budgétaire pendant la période des affaires courantes.

Il s'agit de :

- Economie : trois marchés publics concernant l'acquisition de licences IBM DB2 et IBM WebSphere Application Server, le recours à l'assistance externe pour le développement de la Banque Carrefour des Entreprises et l'implémentation, la configuration et l'utilisation du Premium IVR (Interactive Voice Response)
- Finances : prestations de gardiennage et prestations occasionnelles de gardiennage
- Coopération au développement : nouvelles dépenses 2019 - Programme de Coopération au développement du Musée royal de l'Afrique centrale
- Affaires étrangères :
 - prolongation de 4 consultants, recrutement de 2 consultants, gestion de "Data Centers" et remplacement des chaudières à Londres
 - sept contributions internationales obligatoires et quatre subsides facultatifs
- Défense : dossiers de fonctionnement
- Beliris :
 - dossiers nécessaires au bon fonctionnement du service (logistique, travaux d'impression, téléphonie et petites dépenses)
 - marché public relatif aux prestations de contrôle technique et de sécurité incendie
 - marché public relatif au contrat de quartier durable "Scheut" à Anderlecht
 - marché public relatif aux prestations de dépollution du site "Couronne" des Casernes à Ixelles
- Sécurité et Intérieur :
 - subventions pour le financement des primes linguistiques payées en 2015 par les institutions et services bruxellois

- dotations en faveur de la ville de Bruxelles et de la Région Bruxelles-Capitale pour le premier trimestre 2019
 - prolongation d'un contrat de consultance du gestionnaire de serveur et mission de consultance (Séminaire stratégique Collège des présidents)
 - trois états estimatifs (Direction 112 - DG sécurité et prévention - Remboursement des frais de déplacement domicile-lieu de travail)
 - dossier d'engagement des subventions accordées aux centres de formation provinciaux reconnus pour l'organisation des formations pour les services publics de secours
 - marché public relatif au renouvellement du système informatique central du Registre national
-
- Justice : 18 dossiers - Nouvelles dépenses 2019
 - Affaires sociales : marché public relatif à l'achat des modules Deep SecurityTrendMicro
 - Asile et Migration : contrats des consultants travaillant sur le projet européen Evibel NG via l'accord-cadre
 - Budget :
 - trois dossiers informatiques
 - marché public relatif à la fourniture de distributeurs de boissons et de snacks ainsi que de fontaines à eau sur réseau et avec bouteilles
 - Politique scientifique : secrétariat d'Eureka aisbl - Solde de l'hébergement 2018 et contribution belge au budget de fonctionnement du secrétariat pour l'année 2019
 - Classes moyennes : engagements provisionnels 2019 concernant les organismes autonomes (Service de sécurité et d'interopérabilité des chemins de fer - Organisme d'enquête sur les accidents et les incidents ferroviaires - Service de régulation du transport ferroviaire - Exploitation de l'aéroport de Bruxelles-National)
 - PME : lancement et attribution du marché pour l'organisation annuelle de la Journée de l'artisan
 - Agenda numérique :
 - SPF BOSA : obligations contractuelles dans le cadre de l'organisation de la rencontre OCDE des e-leaders, les 19 et 20 septembre 2019
 - douze dossiers de marchés publics pour la Direction générale Transformation digitale du SPF BOSA

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse du Premier ministre Charles Michel

rue de la Loi 16

1000 Bruxelles

Belgique

+32 2 501 02 11

<http://www.premier.belgium.be>

26 avr 2019 -16:27

Appartient à Conseil des ministres du 26 avril 2019

Programme de stabilité de la Belgique 2019-2022

Sur proposition du Premier ministre Charles Michel, du ministre des Finances Alexander De Croo et de la ministre du Budget Sophie Wilmès, le Conseil des ministres a pris acte du Programme de stabilité de la Belgique 2019-2022.

Le Programme de stabilité belge fixe les orientations et les objectifs de la politique budgétaire pour la période 2019-2022. Il est à lire conjointement avec le Programme national de réforme. Les deux programmes font office de plan budgétaire national à moyen terme.

Au vu de l'approche des élections de mai, le Programme de stabilité consiste en une trajectoire indicative, tant en ce qui concerne l'objectif budgétaire global que la répartition des objectifs entre les différents niveaux de pouvoirs.

L'élaboration du Programme de stabilité 2019-2022 s'appuie sur l'avis de la section "Besoins de financement des pouvoirs publics" du Conseil supérieur des Finances. Le Programme vise à atteindre l'équilibre structurel en 2021 pour l'ensemble des différents niveaux de pouvoirs en suivant une trajectoire qui tient compte de l'octroi de la clause de flexibilité pour les réformes structurelles, comme le préconise le Conseil supérieur des Finances.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse du Premier ministre Charles Michel
rue de la Loi 16
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 501 02 11
<http://www.premier.belgium.be>

Alexander De Croo, Vice-Premier ministre et ministre des Finances, chargé de la Lutte contre la fraude fiscale, et ministre de la Coopération au développement
Tour des Finances
Boulevard du Jardin botanique 50 bte 61
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 792 99 00
<https://www.decroo.belgium.be>

Tom Meulenbergs
Porte-parole
+32 473 73 33 12
tom.meulenbergs@decroo.fed.be

Service de presse de Sophie Wilmès, ministre du Budget et de la Fonction publique, chargée de la Loterie nationale et de la Politique scientifique
Avenue des Arts 7
1210 Bruxelles
Belgique
<http://www.wilmes.belgium.be>

26 avr 2019 -16:27

Appartient à [Conseil des ministres du 26 avril 2019](#)

Programme national de réforme 2019

Sur proposition du Premier ministre Charles Michel, le Conseil des ministres a pris acte du Programme national de réforme 2019.

Dans le Programme national de réforme (PNR), les différents gouvernements font rapport sur les réformes structurelles entreprises. Les mesures sont complémentaires aux mesures budgétaires détaillées dans le programme de stabilité. De l'avis des gouvernements, elles répondent aux constats formulés dans le rapport sur la Belgique, aux recommandations de 2018, aux priorités de l'examen annuel de la croissance, à la trajectoire pour atteindre les objectifs de la stratégie Europe 2020, et elles contribuent à la réalisation du Pilier européen pour les droits sociaux. Les axes prioritaires sont l'emploi, les investissements et la mobilité.

Le 24 juillet 2018, le Gouvernement fédéral avait présenté un ensemble de 28 mesures en faveur de l'emploi dans le cadre du Jobsdeal. Il porte aussi bien sur le côté offre que sur le côté demande du marché du travail, mais il y a également des mesures sociales et fiscales. Pourvoir les métiers en pénurie en misant sur la formation et le recyclage et activer et réactiver les chômeurs, les jeunes et les personnes âgées notamment, en sont des éléments essentiels. La plupart des mesures a déjà été prise. Les Régions sont étroitement impliquées dans la mise en œuvre du paquet de mesures.

Le marché du travail - et de manière plus générale la croissance économique à long terme - est également servi avec les investissements stratégiques. Des progrès ont été réalisés en interaction avec les Régions avec le Pacte national pour les investissements stratégiques (PNIS) de 2018. Le 11 septembre 2018, le Comité stratégique instauré en 2017 a publié un rapport contenant 82 recommandations axées sur six thèmes. Jusqu'en 2030, un montant d'environ 150 milliards d'euros sera libéré par les secteurs privé et public pour les besoins d'investissement des deux secteurs. Un domaine important est la mobilité, avec une grande attention portée aux voies ferrées, routières et navigables, mais également aux itinéraires cyclables et aux points de recharge d'électricité et de ravitaillement en GNL par exemple. Un autre domaine important est l'énergie, où on prête notamment une grande attention à l'électricité renouvelable, à la géothermie, aux recherches sur le traitement des déchets nucléaires et à l'efficacité énergétique des bâtiments (publics). De plus, on accorde également une grande importance aux investissements dans la digitalisation et les infrastructures pour l'enseignement. La Banque européenne d'investissements (BEI) participe au financement d'une capacité de 4 GW dans les parcs éoliens offshore, mais également à d'autres projets comme le tram de Liège.

Outre les investissements en infrastructures, on se penche également sur la problématique de la mobilité avec des investissements dans les technologies propres et l'adaptation du choix modal. Le Gouvernement fédéral a lancé le budget mobilité et le régime 'cash for cars' comme alternatives à l'utilisation des

voitures de société. Les Régions travaillent notamment au transfert modal, à la co-modalité, à la durabilité des autobus, à l'abandon progressif des combustibles fossiles, à une redevance kilométrique pour les voitures particulières et à un meilleur regroupement du fret.

Les Régions et Communautés ainsi que les partenaires sociaux sont étroitement associés au processus de réformes structurelles. Ces programmes montrent en outre les progrès réalisés pour atteindre les objectifs régionaux de la stratégie Europe 2020 ainsi que les mesures prises pour y parvenir.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse du Premier ministre Charles Michel
rue de la Loi 16
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 501 02 11
<http://www.premier.belgium.be>